



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

*Aux contribuables de la susdite municipalité*

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

**QUE** conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis est donné à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est convoquée, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 26 février 2018, à 19 h.

**QUE** les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront sur les sujets suivants :

- ✓ Directeur général et secrétaire-trésorier – Embauche
- ✓ Demande de dérogation mineure 2018-117 (1051, rue Sicard / 880, rue Principale / 850, rue Principale – Matricules 0003-39-2268, 0003-39-5834, 0003-39-9080)
- ✓ Demande de dérogation mineure 2018-118 (148-150, rue Desfossés / 152-154, rue Desfossés – Matricules 0204-76-8162, 0204-86-0378)
- ✓ Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du 5<sup>e</sup> Rang Ouest et de la rue Principale

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 20<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2018.**

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20<sup>e</sup> jour de février 2018, entre 8 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2018.*

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière